



Vacances d'été chez le papa

Par **lfc**, le **19/06/2010** à **19:34**

Bonjour,

Séparation à l'amiable, mais pas d'effort au niveau du père. Donc quand les enfants partent en vacances avec leur père dois-je obligation de faire les sacs des enfants... Est-ce que cela rend en compte de la pension alimentaire que verse leur père?

Cordialement,

Par **louloute59**, le **22/06/2010** à **14:08**

Si c'est vous qui avez la garde des enfants à votre domicile, votre ex mari doit vous verser la pension dans son intégralité.

Côté vêtements, soit c'est vous qui les lui fournissez, soit c'est à lui d'en acheter (je suis dans le même cas qui vous, mon ex mari va prendre mes enfants durant tout le mois du Juillet et il se débrouillera avec ce qu'il a...)

Cordialement